



P 1571

ID 4786

CHAMBRE DES DÉPUTÉS
GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG

Dossier suivi par Pascal Gross / Joé Spier
Service des Commissions
Tél: +352 466 966 314 / 347
Courriel: pgross@chd.lu / jspier@chd.lu

Monsieur André SCHMIT

Luxembourg, le 2 octobre 2020

Objet : Votre pétition 1571 – Gegen übertriebenen Gebietschutz für Fledermäuse !

Monsieur,

Veillez trouver en annexe copie d'une lettre que je viens d'envoyer à Madame la Ministre de l'Environnement, du Climat et du Développement durable et à Monsieur le Ministre du Logement en vue d'une prise de position au sujet de la pétition citée en référence.

Veillez agréer, Monsieur, l'expression de mes sentiments très distingués.

Fernand ETGEN
Président de la Chambre des Députés



CHAMBRE DES DÉPUTÉS
GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG

Dossier suivi par Pascal Gross / Joé Spier
Service des Commissions
Tél: +352 466 966 314 / 347
Courriel: pgross@chd.lu / jspier@chd.lu

Madame Carole Dieschbourg
Ministre de l'Environnement, du Climat et
du Développement durable
L-2918 Luxembourg

Monsieur Henri Kox
Ministre du Logement
L-2916 Luxembourg

Luxembourg, le 2 octobre 2020

Objet : Pétition 1571 – Gegen übertriebenen Gebietsschutz für Fledermäuse !

Madame la Ministre,
Monsieur le Ministre,

Au cours de sa réunion du 30 septembre 2020, la Commission des Pétitions a jugé utile de vous soumettre la pétition citée en référence en vue d'une prise de position.

Dans ce contexte j'aimerais vous rendre attentif aux dispositions de l'article 163 (9) du Règlement de la Chambre des Députés qui dit :

« Si la Commission des Pétitions décide de demander une prise de position à un Ministre, elle en informe la commission compétente conformément à l'article 20(1). La prise de position du Ministre est envoyée au Président de la Chambre au plus tard dans un délai d'un mois. Si le Ministre compétent n'est pas en mesure de fournir sa réponse dans le délai prescrit, il en informe le Président de la Chambre tout en indiquant et les raisons d'empêchement et la date probable de la réponse. Le Président de la Chambre peut accorder un délai supplémentaire d'un mois. A défaut de réponse du Ministre à une demande de la Commission des Pétitions dans le délai prescrit, le membre du Gouvernement concerné est invité pour une prise de position orale à la Commission des Pétitions. »

J'adresse copie de la présente à Monsieur Marc Hansen, Ministre aux Relations avec le Parlement.

Veuillez agréer, Madame la Ministre, Monsieur le Ministre, l'expression de mes sentiments très distingués.

Fernand ETGEN
Président de la Chambre des Députés

PETITION PUBLIQUE 1571

Intitulé de la pétition:

Gegen übertriebenen Gebietsschutz für Fledermäuse !

But de la pétition:

Sicher zustellen, dass nicht eines Tages Fledermäuse in Luxemburg eine Endemie auslösen. Es wird vermutet , dass die Fledermäuse auch Europa im Zielkreuz haben, es ist nur eine Frage der Zeit.

Europe is currently only affected by rabies, it is highly likely that in the future this situation will change, and the presence of zoonotic diseases with a high pathogenicity increases. Therefore it is vital to know the health status of our chiropters and deepen further in the unknowns of their biology.

<https://core.ac.uk/download/pdf/132086438.pdf>

Die Natur wehrt sich. An jeder Endemie.. SARS, Ebola, Marburger Virus, COVID 19 standen mit grosser Wahrscheinlichkeit die Fledermäuse am Ursprung der Kette .

Der übertriebene Gebietsschutz für grossräumig jagende Fledermäuse verhindert eine natürliche Selektion und führt zu übergrossen Populationen.

Hinzu kommt, dass Nahrungs-und Jagdbereiche ausserhalb von Natura 2000 Gebieten sowie Flugrouten nicht durch europäisches Recht geschützt sind.

Zu verhindern, dass die Gemeinden/Promotoren weiterhin teure Kompensationsflächen für essentielle Jagd Habitats anschaffen müssen und damit zu einer Verteuerung des Baulands beitragen.

Motivation de l'intérêt général de la pétition:

a) Gesundheit sichern b) Die Gemeinden/Promotoren nicht belasten indem sie teure Kompensationsflächen anschaffen müssen.

Dépôt: le 24.04.2020 à 20:13

Pétitionnaire: André Schmit